

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

REUNION DU MARDI 12 JANVIER 2010

Présents (titulaires) : CORDEY Benjamin, DESNEIGES Maréva, EL MOUHED Nicolas, GUERRIER Emeline, JAY Laurenza, ONFROY Maxime, PERDRIEL Faustine , TILLET Johan.

Présents (suppléants) : Elise CATHERINE, Sophie LAIGRE, Jessy LAMBERT.

Excusé : ANDRE Louis.

Absents : BOUBEKEUR Lounis, FOUBART Pauline, KARIM Donatella, THEPAUT Esteban.

Mme LIARD effectue l'appel des présents et fait circuler la feuille d'émargement. Elle présente ses vœux de bonne année aux élus jeunes présents.

Monsieur le Maire présente ses vœux à son tour.

1°) Laurenza JAY et Nicolas EL MOUHED procèdent à la lecture du compte-rendu de la réunion du CMJ du lundi 9 novembre 2009. Celui-ci est adopté sans correctif à l'unanimité.

2°) M. THOUIN invite les jeunes conseillers qui ont participé au Téléthon à une cérémonie le 22 janvier. M.THOUIN effectue un compte-rendu des actions conduites dans le cadre du Téléthon et mentionne le bon résultat total obtenu : 5.500, 29 € qui seront remis sous forme de chèque.

Mme LIARD remercie Melle CARABY pour son engagement dans l'opération téléthon au côté du CMJ. La guirlande de 34 m a rapporté 390 €.

Cette initiative est apparue bien adaptée aux élèves du primaire mais pas aux collégiens. Les jeunes élus confirment ce point de vue lors de leurs interventions.

3°) Les jeunes conseillers municipaux sont interpellés au sujet de leurs idées de thème pour la prochaine Foire de la Pomme. Quelques idées sont proposées : la vache, Saint Tropez et les Hippies, Marie Harel.

4°) M.THOUIN informe le CMJ au sujet de l'installation des nouveaux jeux extérieurs pour enfants. Ils seront placés rue Pompidou et square Jean-Dumeige. Les travaux auront lieu au printemps dès que le temps le permettra.

5°) Le projet de fresque sur le Gymnase a reçu un accord verbal de l'Architecte des Bâtiments de France. Celle-ci devrait être réalisée lors des vacances de printemps.

6°) Un projet Théâtre est prévu pour la rentrée 2010. Melle Caraby envisage de faire venir un intervenant professionnel sur l'heure du midi pour un total de 12 séquences. Une lettre de demande d'autorisation est à envoyer au rectorat d'Académie.

Contactée, la Compagnie des Enfants Perdus du Mêle-sur-Sarthe a proposé un devis d'un montant de 3.537 €. Le PRE peut prendre en charge une partie de ce coût au titre de ses objectifs de développement des compétences sociales des enfants. Une subvention sera demandée au Conseil Général.

7°) M. le Maire propose que le budget 2010 du CMJ soit similaire au budget de l'exercice écoulé, soit 3.000 €.

8°) Les membres du CMJ échangent sur leurs idées d'animation pour la Fête de la Musique en juin prochain : un karaoké géant ainsi qu'une randonnée sont proposés.

La prochaine réunion du CMJ est fixée au mardi 9 mars 2010 à 17h30 (salle du conseil municipal).